

[EEB] -- ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BATIMENT

EEB - ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT DU BATIMENT

Objectifs et compétences visées

La formation Électricien d'Équipement du Bâtiment vise à préparer le futur électricien à acquérir les compétences nécessaires pour réaliser les travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques courants forts, des équipements électriques courants faibles, des réseaux de communication et des solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments à usage domestique, tertiaire et industriel selon les règles de sécurité.

A l'issue de la formation, le stagiaire devra :

- Être capable de réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
- Être capable de réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation
- Être capable de réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation
- Être capable de mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
- Être capable de réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation
- Être capable de réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Être capable de réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Être capable de réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Être capable de réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Pré-requis

Projet professionnel validé.

Les candidats doivent être autonomes, manuels, rigoureux, assidus, doivent faire preuve d'une grande motivation, de méthodologie, d'une forte capacité d'adaptation, sens des responsabilités.

Savoir lire, écrire en français et compter.

Les plus :

- Permis de conduire valide
- Connaissances en électricité

Durée Lieu

840 heures / 120 jour(s)

CCI FORMATION CANTAL

DATES A VENIR : « à définir »

Tarif

Nous consulter

(non assujetti à la TVA)

Financements possibles

Appels à proposition/projets, Période de Professionnalisation, CPF, AIF, Pacte pour l'Emploi, Plan de formation, Financement employeur, Financement individuel

Public

Tout public, Salariés, Particuliers, Demandeurs d'emploi, Personne en reconversion professionnelle

Organisation de la

Alternance, Continu, Face à Face, Groupe/ Cours collectif/ Atelier

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 27/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_015239_001 EEB

Date de mise à jour : 27/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40

www.cciformalioncantal.com

formation	
Moyens et méthodes pédagogiques	<p>Méthodes pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation en présentiel - Formation alternant théorie et pratique professionnelle - Mises en situation sur plateau technique <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation en cours de formation - Examen terminal <p>Validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation diplômante - Titre professionnel de niveau 3 (CAP) - Possibilité de validation partielle par blocs de compétences - Attestation de fin de formation <p>Intervenants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formateurs dans les métiers concernés
Modalités d'évaluation	Outils de positionnement internes Examen final
Modalités de suivi	Emargement
Validation / Certification	<p>Diplôme/titre homologué</p> <p>Possibilité de certification partielle / par bloc de compétences</p> <p>Formation visant certifié RNCP de niveau 3 (BEP, CAP...)</p> <p>Titre professionnel Electricien d'équipement du bâtiment / RNCP37442 /Certificateur MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION / Date d'enregistrement certification : 28-03-2023</p>
Effectif	Mini 8 Maxi 15
Intervenant(e)	Formation animée par un consultant formateur expert dans ce domaine. Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité. <i>(Informations sur le formateur disponibles sur simple demande)</i>
Programme	<p>Bloc 1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments (406 heures)</p> <p>Module 1 : Les bases de l'électricité</p> <p>Module 2 : Les bases technologiques</p> <p>Module 3 : Appliquer les normes d'installation électriques (NFC 15-100)</p> <p>Module 4 : Installation courant fort basse tension monophasée</p> <p>Module 5 : Vérification et mise en service de l'installation monophasée</p> <p>Module 6 : Installation courant fort basse tension triphasée</p> <p>Module 7 : Vérification et mise en service de l'installation triphasée</p> <p>Module 8 : Installation courant fort basse tension dans les parties communes</p> <p>Module 9 : Vérification et mise en service de l'installation dans les parties communes</p> <p>Module 10 : Accès aux personnes à mobilité réduite</p> <p>Module 11 : Vérification et mise en service de l'installation</p> <p>Bloc 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et les solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments (329 heures)</p> <p>Module 1 : Différencier les courants faibles</p> <p>Module 2 : Pose de système vdi</p> <p>Module 3 : Mise en place d'automatisme</p> <p>Module 4 : Faire le choix du système énergétique</p> <p>Module 5 : Système de sécurité</p> <p>Module 6 : Système courant faible dans les parties communes</p> <p>Module 7 : Les aspects liés au développement durable</p> <p>Module 8 : Les règles de sécurité et prévention des accidents</p> <p>Bloc 3 : Modules sécuritaires (77 heures)</p> <p>Module 1 : Travail en hauteur (7 heures)</p> <p>Module 2 : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - A.I.P.R "Opérateurs" (7 heures)</p>

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 27/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_015239_001 EEB

Date de mise à jour : 27/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40
www.ccifformationcantal.com

	<p>Module 3 : Sauveteur secouriste du travail (14 heures) Module 4 : Autorisation de conduite nacelles PEMP - R486 Cat.1B et 3B (14 heures) Module 5 : Habilitations électriques B0 - H0V - BR - BC Module 6 : Habilitation Amiante "Opérateur" (7 heures) Module 7 : Gestes et postures (7 heures) Bloc 4 : Examen (28 heures)</p>
Les +	<p>Taux de réussite à l'examen : 81,25 % Taux de satisfaction des stagiaires : 8,13 / 10 Taux d'insertion à l'emploi à 3 mois : 81,25 % Taux d'insertion dans le métier : 38 % Lien RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/</p>
Débouchés et poursuites d'études	<p>Poursuite d'études : Titre professionnel Technicien d'équipement et d'exploitation et électricité (Niveau 4), Bac pro maintenance et efficacité énergétique, Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés, BP électricien Débouchés : Electricien du bâtiment, Electricien-installateur</p>
Inscription	<p>S'il s'agit d'une inscription dans le cadre de votre CPF, votre inscription se fera à partir de la plateforme CPF https://www.moncompteformation.gouv.fr Contacter le service Formation ou votre Conseiller France Travail</p>
Délai d'accès	<p>L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 2 jours avant le début de l'action. Nous contacter en fonction de votre situation actuelle.</p>
Contact	<p>Julien PRADAL 04-71-45-40-66 ou 06-37-71-12-86 jpradal@cantal.cci.fr</p>
A savoir	<p>Établissement accessible aux personnes à mobilité réduite et à tout autres handicaps</p>

La présente fiche est remise à titre d'information et constitue un descriptif synthétique et technique de la prestation proposée.

Seul le contrat définitif et les conditions générales de vente qui lui sont annexées régiront les rapports entre la CCI du Cantal et son client.

Edition du 27/05/2024 - Code Prestation : SP_FOR_015239_001 EEB

Date de mise à jour : 27/05/2024

N° SIRET : 181 500 018 00062

Enregistrée sous le numéro 8315P00115. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



CCIT du Cantal
Tél. 04 71 45 40 40
www.ccifformationcantal.com